

Comprendre

LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE

1



La définition
et le modèle

Ce fascicule constitue une réédition de contenus
du Cadre d'orientation en construction identitaire
publié par l'ACELF en 2006.

Tous les fascicules de la série
Comprendre la construction identitaire sont disponibles
gratuitement sur acelf.ca/outils/comprendre.

Coordination : Richard Lacombe, ACELF
Rédaction : Michèle Matteau
Édition : Annie Côté, ACELF

L'ACELF remercie les membres du groupe de travail sur la
définition de la construction identitaire :
Louis Allain, Réal Allard Ph. D., René Archambault,
Michelle Boucher, Ronald Boudreau, Phyllis Dalley, Ph. D.,
Diane Gérin-Lajoie, Ph. D., Yves St-Maurice et
Mariette Thériault, Ph. D.

© Association canadienne d'éducation de langue française

Dépôt légal 2011
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-923737-21-8



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Une **vision** commune

Occupant un espace grandissant en éducation, le concept de la construction d'une identité francophone amène des questions extrêmement complexes dont la compréhension varie beaucoup d'une personne à l'autre. Souvent, des mêmes mots émergent des significations très différentes, et même divergentes.

Aussi, dès 2006, l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) a fait appel à son vaste réseau pancanadien de membres et de collaborateurs pour élaborer une vision cohérente de la construction identitaire. Publiée dans un *Cadre d'orientation en construction identitaire*, cette vision avait pour objectif de soutenir un dialogue clair et précis qui renvoie aux mêmes réalités et s'appuie sur les mêmes assises. Cette vision est maintenant largement partagée dans les différents milieux éducatifs francophones du Canada.

Par la suite, avec ses partenaires, l'ACELF a élaboré de nombreux outils qui permettent au personnel professionnel de la petite enfance, au personnel enseignant et aux directions d'école d'intégrer davantage la construction identitaire francophone dans la pratique éducative.

La définition et le modèle élaborés par l'ACELF se veulent universels et ne s'appliquent pas uniquement à la construction identitaire qui nous concerne, c'est-à-dire la construction identitaire francophone. Ils sont en effet libellés de manière à pouvoir s'appliquer à toute la construction identitaire d'un être humain partout sur la planète. De ce fait, ils présentent l'avantage indéniable de la souplesse et de l'adaptabilité et peuvent être utilisés tant en milieu majoritaire qu'en milieu minoritaire, dans les régions rurales aussi bien que dans les secteurs urbains, dans les communautés offrant une grande homogénéité linguistique et culturelle comme dans celles marquées par la diversité culturelle. La définition et le modèle seront donc ultérieurement appliqués aux différents contextes sociaux où vivent les francophones.



Comment **définir** la construction identitaire?

L'ACELF a développé une définition du concept de la construction identitaire qui se formule comme suit :

La construction identitaire est un processus hautement dynamique au cours duquel la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir dans les contextes sociaux et l'environnement naturel où elle évolue.

Cette définition de la construction identitaire est dite évolutive dans le sens où elle demeure ouverte aux discussions et aux expériences à venir ainsi qu'au développement de notre société.

Elle a été rédigée de manière à ce que certains éléments puissent être éventuellement modifiés en vue de mieux répondre aux changements sociaux. Elle sera ainsi adaptable au contexte qui existera alors. Cette définition devra être régulièrement validée sous deux aspects : socialement, puisque la société change, et scientifiquement, pour que l'exercice se fasse toujours avec le maximum d'objectivité et de rigueur.



Explication des termes

Reprenons chaque élément de la définition de la construction identitaire pour apporter quelques précisions utiles et éclairantes.

La construction identitaire...

... est un processus...

Par « processus », nous entendons l'ensemble des phénomènes qui participent à la construction identitaire. Nous tenons pour acquis que toutes les personnes se construisent à un rythme différent et que, chez certaines d'entre elles, ce cheminement peut connaître des hésitations, des accélérations, des oscillations, parfois même des régressions, sans pour autant être définitivement entravé et voué à l'échec. Il s'agit d'une démarche qui a besoin de temps pour s'élaborer, d'un processus vivant, qui ne s'achève jamais vraiment complètement.

... hautement dynamique...

En qualifiant le processus de « hautement dynamique », nous voulons faire intervenir la notion de forces et souligner que ces forces, souvent très puissantes, se manifestent aussi bien par leur attraction et leur interaction que par leur opposition, voire leur répulsion. Elles agissent à la fois à l'intérieur de la personne et dans les milieux d'influence où vit cette dernière. Nous utilisons également l'expression « hautement dynamique » pour signaler que nous considérons le processus dans son mouvement et dans son devenir.

... au cours duquel la personne...

La présente définition se veut centrée essentiellement sur la « personne », parce que c'est elle qui, en bout de ligne, construit son identité. Elle est le chef de ce chantier qui ne peut s'élaborer qu'à partir de ses choix propres. Ceux-ci peuvent être de tout ordre : délibérés ou imposés, rationnels ou impulsifs, pleinement libres ou fortement suggérés, incontournables ou accessoires. Mais tous font partie de la démarche identitaire de la personne.

... se définit et se reconnaît...

L'identité est un ensemble de caractéristiques dont certaines s'avèrent stables et d'autres en mouvance, mais c'est à travers elles que la personne « se définit et se reconnaît » en tant qu'elle-même. La personne se définit en dressant l'inventaire des caractéristiques qui lui appartiennent en propre et qui font d'elle ce qu'elle est ou ce qu'elle veut être. Elle peut aussi se reconnaître en se ralliant et en adhérant à des définitions établies par les structures sociales, familiales et communautaires qui l'entourent.

... dans les contextes sociaux...

La personne évolue dans plusieurs « contextes sociaux » qui agissent simultanément sur elle. Chacun de ces contextes offre des éléments différents de construction identitaire qui peuvent converger, mais qui ne le font pas toujours. Ces contextes sociaux, la personne y baigne d'abord sans en être pleinement consciente ; puis, peu à peu, elle s'en imprègne en tout ou en partie, sous un angle ou sous l'autre, grâce à son observation, à sa perception, à sa curiosité.

L'identité de la personne se construit en prenant appui sur ses forces intérieures et sur ses caractéristiques propres. Une même action des mêmes contextes sociaux n'a pas nécessairement le même effet sur chaque personne. On pourrait dire que chacun de nous syntonise les contextes sociaux sur une fréquence qui lui est propre. L'onde émise n'a donc pas la même résonance pour les uns et pour les autres. La construction identitaire emprunte par exemple des chemins différents selon que la personne évolue en milieu linguistiquement majoritaire ou minoritaire, dans une culture homogène ou pluriethnique, etc.

Il est à souligner que, si les contextes sociaux influent sur la personne en construction identitaire, celle-ci, à son tour, peut agir sur eux et les réalimenter de son expérience et de ses acquis une fois sa démarche entamée.

... et l'environnement naturel où elle évolue.

L'environnement naturel a une influence profonde sur la personne et sur sa construction identitaire. Dès les premiers regards de l'individu sur le monde extérieur, dès ses premières prises de conscience, l'environnement favorise chez lui certains schèmes de pensée, lui impose un certain rythme et provoque, accentue ou atténue certains de ses modes d'action. L'environnement naturel reste le cadre de références où se développe sa réflexion, s'élabore son action et s'exprime sa volonté.

PRÉCISIONS

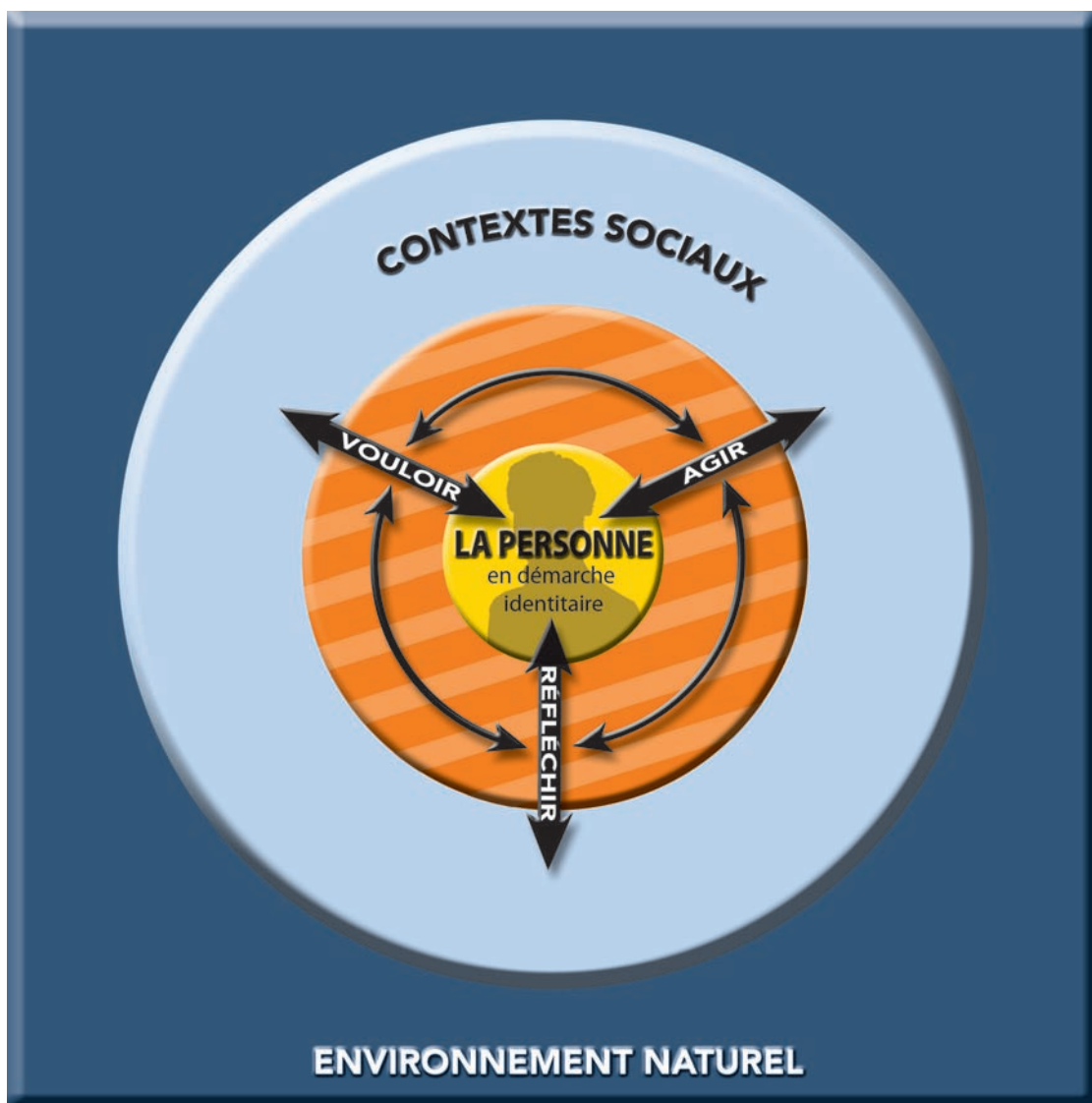
Bien que la présente réflexion considère d'emblée l'identité francophone, nous devons garder à l'esprit que l'indicateur à la fois linguistique et culturel qu'est le terme « francophone » ne recouvre que l'une des constituantes de l'identité.

Beaucoup d'autres strates identitaires composent la personne et font partie intégrante de son identité globale. Pensons, notamment, aux identités sociale, familiale, sexuelle, politique, professionnelle et religieuse.

Un **modèle** pour illustrer la définition

Le modèle illustrant le concept de la construction identitaire comporte quatre éléments fondamentaux :

- La personne en démarche identitaire.
- Les passerelles d'interaction : réfléchir, agir, vouloir.
- Les contextes sociaux dans lesquels la personne évolue.
- L'environnement naturel où interagissent les contextes sociaux et la personne.



© ACELF

Les 4 éléments de base du modèle

1

La personne en démarche identitaire

Bien qu'elle soit profondément ancrée dans l'environnement naturel, dans la société en général et dans la communauté, la famille et l'école en particulier, la construction identitaire demeure un processus essentiellement personnel.

Nous l'avons vu, l'identité est l'ensemble des caractéristiques stables ou en mouvance par lesquelles la personne se définit et se reconnaît au cours de sa vie. La personne figure donc au centre du modèle, parce que c'est elle qui est le moteur de ce processus grâce à son aptitude à réfléchir, à agir et à vouloir.

Pour construire son identité de manière saine et équilibrée, la personne doit, d'une part, répondre – positivement ou négativement – aux élans de sa propre nature et, d'autre part, assimiler les influences des contextes sociaux et de l'environnement naturel ou repousser, en tout ou en partie, ces apports qui lui sont extérieurs.

Nous pouvons donc distinguer deux directions à la démarche identitaire : un mouvement intérieur à la personne, qui cherche à s'exprimer en s'extériorisant, et un mouvement issu des contextes sociaux et de l'environnement naturel dans lesquels la personne évolue, qui cherche à agir sur elle de l'extérieur.

2

Les passerelles d'interaction

Réfléchir, agir, vouloir désignent trois facultés humaines : la réflexion, l'action et la volonté. Ces trois facultés sont en interaction constante les unes avec les autres et elles agissent à titre d'interfaces entre la personne en démarche identitaire et les contextes sociaux dans lesquels elle évolue.

Dans notre modèle, ces trois facultés se présentent comme des passerelles souples et adaptables. Chaque passerelle offre un accès spécifique au réel, c'est-à-dire que chacune a son caractère et ses lois propres et s'active avec plus ou moins d'efficacité selon le potentiel de la personne et les diverses manifestations des contextes sociaux.

Ces passerelles sont à double sens. Dans l'un, elles favorisent une ouverture à soi, à ses propres besoins et aspirations, à la société et à ses divers stimulus et référents. Dans l'autre, elles permettent aux divers contextes sociaux d'accéder à la personne, d'influer sur elle et sa démarche identitaire, soit de manière naturelle et informelle, soit de manière intentionnée et nettement ciblée.

3

Les contextes sociaux

Les contextes sociaux influencent la personne et contribuent à son développement identitaire avec plus ou moins d'effets et de conséquences selon leur force d'impact et leur résonance, d'une part, et selon la disponibilité et l'ouverture de la personne à leur action, d'autre part.

Bien que les contextes sociaux agissent dès la naissance de la personne, celle-ci ne prend pas tout de suite conscience de leur présence, encore moins de leur action sur elle. Pensons-nous à l'atmosphère dans laquelle nous baignons? Par contre, lorsque cette atmosphère se raréfie, nous nous rendons soudain compte de son importance vitale et de notre dépendance envers elle. Ainsi, la personne a souvent besoin de certains chocs, de certains traumatismes, de certains dépaysements pour porter une attention aiguisée à la réalité dans laquelle elle évolue et entamer sa démarche identitaire.

La personne est plus perméable aux contextes sociaux d'où émergent des individus significatifs, qui l'éveillent, la provoquent, l'attirent ou la stimulent. Selon les situations vécues, ces gens apparaissent comme des incarnations de ce qui est possible, des phares qui illuminent la voie à suivre, des incitations à poursuivre la démarche entreprise ou des objectifs à atteindre. Si les contextes sociaux agissent de concert, leur effet sera plus profond, prolongé, voire définitif. La personne marquée positivement par des contextes sociaux harmonisés peut avoir à son tour une influence marquante sur eux en devenant une référence active et stimulante de construction identitaire.



4

L'environnement naturel

Nul ne peut nier l'influence précoce, profonde et prolongée qu'exerce l'environnement naturel sur les contextes sociaux et sur la personne dans sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir. Le milieu qui nous voit naître et grandir détermine notre manière d'appréhender le monde, et les effets agissent – plus ou moins fortement – tout au long de notre vie.

Nous savons combien l'environnement naturel – surtout celui où nous avons vécu notre enfance et notre jeunesse – nous imprègne à jamais. On est de la ville... ou de la campagne, par exemple. Mais l'environnement naturel de la région géographique où nous vivons nous marque aussi. La mer et ses constantes métamorphoses imposent un rythme aux peuples côtiers alors que la vastitude des horizons appelle une autre vision du monde chez les gens des plaines. L'isolement et le climat rigoureux développent des caractéristiques spécifiques chez ceux et celles qui vivent dans le Grand Nord tandis que les montagnes et les conditions de vie bien particulières que celles-ci engendrent pour leurs habitants forment ces derniers à relever des défis d'un tout autre ordre.



Mot de la fin

La présente définition de la construction identitaire est à la fois souple et solide. Le modèle qui l'accompagne s'inscrit dans un cadre d'orientation précis et défini. Ils présentent le processus de construction identitaire comme des itinéraires individuels, car chacun et chacune s'approprie son identité de la manière qui lui convient et répond aux circonstances des contextes sociaux et de l'environnement dans lesquels il baigne.

Ces informations permettent à l'action éducative de s'amorcer de façon harmonieuse. Elle doit s'élaborer en tenant compte des particularités du milieu qui lui est propre et se concrétiser par une intention pédagogique qui assurera des interventions pertinentes et efficaces. Pour ce faire, consultez le fascicule 2 (*Les itinéraires identitaires*), le fascicule 3 (*L'intention pédagogique*) et le fascicule 4 (*Les 8 principes directeurs*).

Les 4 premiers fascicules de la série **Comprendre la construction identitaire** présentent les concepts de base de la définition de la construction identitaire élaborée par l'ACELF et les caractéristiques d'une intervention pédagogique conséquente.



Pour en savoir plus sur nos ressources en
construction identitaire francophone, visitez

acelf.ca

acelf ASSOCIATION CANADIENNE
D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE

• Téléphone : 418 681-4661
• Télécopieur : 418 681-3389
• Courriel : info@acelf.ca